



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

L'an deux mille quinze, le jeudi 26 novembre à 18h00 heures, le Conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le vendredi 20 novembre conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, M. ARESU, Adjoints au Maire.

Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, Mme BERNARD, M. FILONI, M. CASTELLANA, Mme SICHU, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, M. FERRARA, M. FALCHI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, M. BASTELICA, M. LEONETTI, Conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

M. BILLARD	à	Mme COSTA-NIVAGGIOLI
Mme BIANCAMARIA	à	M. le maire
Mme CORTICCHIATO	à	M. HABANI
Mme JEANNE	à	M. PUGLIESI
Mme NADAL	à	M. BACCI
Mme SANTONI-BRUNELLI	à	M. SBRAGGIA
M. DELIPERI	à	Mme FLAMENCOURT

Etaient absents :

M. CAU, Mme ZUCCARELLI, M. CHAREYRE, Mme GRIMALDI D'ESDRA, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, Conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	33
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Mme MASSEI est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Séance du jeudi 26 novembre 2015

Délibération N°2015/422

Programmation 2016 des conférences à l'Espace Diamant

Monsieur le Maire expose à l'assemblée,

Dans le cadre de la programmation de l'Espace Diamant, un cycle de conférences est proposé au public.

Ces rencontres qui s'organisent selon des thématiques différentes, permettent analyses et discussions ouvertes à toutes les réflexions et contribuent à nous faire mieux comprendre le monde contemporain (économie, sociologie, histoire, culture, art ...).

Dans ce cadre, la ville d'Ajaccio propose des conférences (thématique napoléonienne, patrimoniale, historique et grands débats contemporains...) dans sa programmation et met en place par ailleurs différents partenariats :

Avec la Société Corse des Etudes Freudiennes :

Le cycle 'Art et psychanalyse' : Considérant que la psychanalyse touche de près tout ce que peut apporter l'art à l'humain, c'est à travers la rencontre avec une œuvre d'art, qu'un auteur ou un clinicien nous fait part de son analyse et permet de comprendre, avec une approche différente, la création artistique.

Avec les éditeurs corses :

Le cycle 'Culture et Patrimoine corses' en partenariat:

Spécialistes, écrivains, historiens et chercheurs présentent le fruit de leurs réflexions, formalisées dans leurs ouvrages parus ou à paraître (aux éditions Piazzola, Albiana, Colonna Editions ou autres éditions corses) Ces rencontres permettent de valoriser et faire connaître toute la production régionale.

Avec l'Université de Corse :

A travers la **Chaire Universitaire « L'Esprit Méditerranéen Paul Valéry »**, ce cycle invite des professeurs de Méditerranée et d'ailleurs, pour animer des conférences selon une thématique spécifique.

Les crédits afférents à cette programmation seront prévus au chapitre 11, fonction 33, article 6232 du budget de l'exercice 2016.

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

D'adopter la proposition de cycles de conférences programmées en 2016:

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL

Ouï l'exposé de Madame Simone GUERRINI, adjointe déléguée

Et après en avoir délibéré

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 26 novembre 2015 ;

Considérant la programmation 2016 de cycles de conférences proposées au public avec des rencontres qui s'organisent selon des thématiques différentes (Thématique napoléonienne, patrimoniale, historique et sur les grands débats contemporains), permettent analyses et discussions ouvertes à toutes les réflexions et contribuent à une meilleure compréhension du monde contemporain (économie, sociologie, histoire, culture, art ...)

ADOPTE

A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

La programmation 2016 des cycles de conférences qui seront proposées au public.

AUTORISE

Monsieur le Député-maire à engager toutes procédures et à signer tous documents (Conventions, engagement de dépenses...) relatifs à cette programmation

DIT

Que les crédits nécessaires à la réalisation de cette programmation seront inscrits au Budget 2016, Chapitre 11,

Que la présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, le jour, mois et an que dessus.
(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE-MAIRE

Laurent MARCANGELI



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20151126-2015_422-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/12/2015
Publication : 01/12/2015

Pour l'autorité Compétente"
par délégation

